



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB 06.09.2023

Numéro de publication: HR02-1005832447

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation PACT Capital AG, Genève

PACT Capital AG

(*PACT Capital Ltd*) (*PACT Capital SA*)

Rue du Rhône 67

1207 Genève

PACT Capital AG, à Genève, CHE-477.731.253 (FOSC du 07.12.2022, p. 0/1005622732).
Nouveau but: la recherche de projets durables pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre, le développement et la participation à de tels projets; l'investissement, la gestion et les autres activités liées à l'énergie, notamment les énergies renouvelables, les énergies alternatives, l'électricité, le gaz, le gaz naturel et tous les autres produits connexes issus de la consommation d'énergie, tels que les émissions de carbone, ainsi que l'exercice de toute activité industrielle, financière et commerciale y afférente; le financement des sociétés du groupe ainsi que la création, la prise de participation, la gestion et l'acquisition d'intérêts financiers dans d'autres sociétés, à l'exclusion de participations dans des sociétés détenant des immeubles de nature résidentielle en Suisse. La société peut créer des succursales et des filiales en Suisse et à l'étranger, reprendre des bureaux de représentation, exercer toutes les activités commerciales et conclure des contrats de toute nature qui peuvent être favorables à l'objet de la société ou qui sont directement ou indirectement liés à l'objet de la société. La société peut acquérir, détenir, grever et vendre des biens immobiliers en Suisse et à l'étranger (à l'exclusion de biens immobiliers de nature résidentielle en Suisse). La société peut accorder des prêts et d'autres financements directs ou indirects à ses filiales directes et indirectes ainsi qu'à des tiers, y compris ses actionnaires directs et indirects ainsi que leurs filiales directes et indirectes, y compris dans le cadre d'accords de cash pooling (centralisation de trésorerie), et fournir des garanties de toute nature pour leurs engagements, y compris au moyen de privilèges ou de cessions fiduciaires d'actifs de la société ou de garanties de toute nature, à titre onéreux ou non. Le capital-actions a été libéré ultérieurement à concurrence d'un montant de CHF 50'000. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 1'000 actions de CHF 100, nominatives, liées selon statuts. Nouveaux statuts du 15.08.2023.

Registre journalier no 16232 du 01.09.2023

Précédente publication dans la FOSC: no 238, Date: 07.12.2022

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Genève